SÉANCE ORDINAIRE DU 1ER MARS 2021

Séance ordinaire du conseil municipal de Kinnear's Mills, tenue par voie de visioconférence avec enregistrement, ce lundi 1er mars 2021 à 19 h 30.

Sont présents à cette séance les membres du conseil suivants :
Siège # 1 : M. Robert Sanfaçon
Siège # 2 : M. Roger Gosselin
Siège # 3 : M. Michel Breton
Siège # 4 : M. Richard Dubois
Siège # 5 : M. James Allan
Siège # 6 : M. Carl Dubois

Tous formant quorum sous la présidence du maire, M. Paul Vachon.

Est également présente, Mme Claudette Perreault, directrice générale / secrétaire-trésorière

2021-040 **OUVERTURE DE LA SÉANCE À HUIS CLOS**

CONSIDÉRANT le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours;

CONSIDÉRANT le décret numéro 135-2021 du 17 février 2021 qui renouvelle l'état d'urgence sanitaire jusqu'au 5 mars 2021;

CONSIDÉRANT qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population et des membres du conseil, que la présente séance soit tenue à huis clos (sans public mais qu'un enregistrement soit rendu public) et que les membres du conseil soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance par visioconférence;

En conséquence : Il est proposé par M. Richard Dubois et résolu que le conseil accepte que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil puissent y participer par visioconférence.

Il est de plus résolu qu'un enregistrement de la séance soit rendu public sur le site internet.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers présents.

Le maire ouvre la séance à 19 h 30 en souhaitant la bienvenue aux personnes présentes.

ORDRE DU JOUR

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour ;
2. Adoption des minutes de la séance ordinaire du 1er février 2021;
3. Adoption des comptes du mois;
4. Correspondance;
5. Compte-rendu des dossiers actifs de la MRC des Appalaches;

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

6. Offre de services professionnels de Bernier Beaudry;
7. Offre de services professionnels Morency;
8. Nomination des conseillers responsables des dossiers spéciaux 2021;

9. Abonnement à SODEP (Continuité);
10. Adhésion à GROBEC ;
11. Résolution d'appui à l'organisme unis pour la faune (UPF);

TRANSPORT

12. Programme d'aide à l'entretien du réseau local;

SANTÉ & BIEN-ÊTRE

13. Avis de motion et présentation du projet de règlement numéro 502 concernant les couches lavables;
14. Transport adapté – période de vaccination;

AMÉNAGEMENT ET URBANISME

15. Vente aux enchères – Dépôt d'une offre d'achat pour le lot numéro 4 913 573;
16. Vente aux enchères – Fermeture de la période;
17. Achat de l'immeuble situé au 330, rue des Fondateurs;

PÉRIODE DE QUESTIONS

DIVERS

18. Demande d'autorisation pour le gardiennage de poules et coqs à chair dans le périmètre urbain

LEVÉE DE LA SÉANCE

19. Levée de la séance.

2021-041 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour de la séance en laissant le point *Divers* ouvert à tout autre sujet de discussion.

2021-042 ADOPTION DES MINUTES DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 1ER FÉVRIER 2021

ATTENDU QUE tous les membres de ce conseil ont reçu une copie du procès-verbal, au moins 48 heures avant la tenue des présentes;

EN CONSÉQUENCE, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents que lesdites minutes soient acceptées et signées.

2021-043 COMPTES DU MOIS

Il est résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver la liste des comptes suivants :

Nº de chèque	Nom	Montant
	Salaire	9 742,52
C0008460	Francis Lachance (règlement 458)	2 500,00
C0008461	Dominic Desbiens (règlement 458)	2 500,00
C0008462	9014-7992 Québec inc.	38 315,22

C0008463	Visa Desjardins	23,00
C0008464	Fonds d'information sur le territoire	15,00
C0008465	Énergie Sonic inc.	53,32
C0008466	Paquet et Fils (essence camion)	57,00
C0008467	Raymond Chabot Grant Thornton	7 473,38
C0008468	Xerox Canada	186,43
C0008469	Groupe Ultima (assurances)	6 083,00
C0008470	Bell Mobilité inc.	128,51
C0008474	MRC des Appalaches	1 534,93
C0008475	Agence du revenu du Canada DAS	935,85
C0008476	Ministère du revenu DAS	2 544,37
C0008477	Régie Intermunicipale de la région Thetford	902,02
C0008478	La Mutuelle des municipalités (assurances)	3 491,17
C0008479	Caisse Desjardins région de Thetford	811,70
CPA21000001	Caisse Desjardins annulation chq	-450,74
C0008480	Société de l'assurance automobile	661,12
C0008481	Petite caisse	106,25
C0008482	Au niveau (dameuse)	1 638,39
P2100005	Alarme et communication R.L. Inc.	51,74
P2100006	Services Sanitaires Denis Fortier	3 160,07
P2100007	Mégaburo	1 476,22
P2100008	9039-4255 Québec inc. Beaucesansfil	68,93
P2100009	Rona Inc.	90,81
P2100010	AG architecte inc.	2 428,16
L2100003	Hydro Québec	1 869,24
L2100004	Bell Canada	439,88
	TOTAL	88 837,49

CORRESPONDANCE

La secrétaire-trésorière fait lecture de la correspondance du mois.
Les communiqués ont été transmis électroniquement aux conseillers.

COMPTE-RENDU DES DOSSIERS ACTIFS DU CONSEIL DES MAIRES DE LA MRC DES APPALACHES

Monsieur Carl Dubois donne un compte-rendu des dossiers actifs du conseil des maires de la MRC des Appalaches.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

2021-044 **OFFRE DE SERVICES PROFESSIONNELS BERNIER BEAUDRY – COUR MUNICIPALE DE THETFORD**

Il est proposé par M. Roger Gosselin et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter l'offre de services professionnels de Bernier Beaudry pour la représentation devant la Cour municipale de Thetford Mines selon la tarification suivante :

- 45 $ pour toute remise de dossier;

- 175 $ pour tout procès.

En ce qui concerne les constats en matière d'urbanisme, un tarif forfaitaire sera envisagé ou selon le taux horaire de l'avocat responsable, soit 175 $ pour Me Anne-Marie Lessard.

2021-045 **OFFRE DE SERVICES PROFESSIONNELS MORENCY – COURS MUNICIPALE DE THETFORD**

Il est résolu à l'unanimité des conseillers de ne pas accepter l'offre de services professionnels de la firme d'avocats Morency.

2021-046 **NOMINATION DES CONSEILLERS RESPONSABLES DES DOSSIERS SPÉCIAUX 2021**

Il est proposé par M. Richard Dubois et résolu à l'unanimité des conseillers présents de nommer les conseillers responsables des dossiers suivants :

Projets domiciliaires : M. Richard Dubois.

Église catholique : M. James Allan.

Programme TECQ (voirie) : M. Robert Sanfaçon, M. Roger Gosselin et M. Carl Dubois.

Subvention FRR : M. Robert Sanfaçon et M. Carl Dubois.

Un des conseillers responsables du dossier fera des recommandations au conseil municipal lors d'une séance régulière. Les conseillers peuvent s'adjoindre s'ils le désirent une ou des personnes ressources.

2021-047 **ABONNEMENT À SODEP (CONTINUITÉ)**

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de renouveler l'abonnement à la revue Continuité au montant de 41,39 $.

2021-048 **ADHÉSION À GROBEC**

Il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adhérer au Groupe de concertation des bassins versants de la zone Bécancour (GROBEC) et de payer la cotisation pour l'année 2021 au montant de 75 $.

2021-049 **RÉSOLUTION D'APPUI À L'ORGANISME UNIS POUR LA FAUNE (UPF)**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Kinnear's Mills, est une destination de choix pour les amateurs de chasse au chevreuil et que cette activité est un apport économique important;

CONSIDÉRANT QUE l'on constate une perte importante de la qualité des habitats fauniques entre autres dans les aires de confinement (**ravage**) par l'exploitation forestière au cours des dernières décennies;

CONSIDÉRANT QU'au Québec le dynamisme et la qualité de notre cheptel de

chevreuils sont annuellement régulés par : la rigueur de nos hivers; le maintien d'habitats de qualité; la prédation; et par le type de prélèvement que l'on effectue par la chasse, lequel peut affecter l'équilibre des ratios mâle / femelle ;

CONSIDÉRANT QUE certaines modalités de gestion proposées dans le nouveau plan de gestion 2020-2027 ont suscité de nombreux irritants chez les chasseurs, les professionnels et l'industrie ;

CONSIDÉRANT QUE selon les estimations du Ministère, le nombre de permis de chasse au chevreuil vendus est passé d'environ 170 000 en 2007 à 130 000 en 2019. Cette baisse de près de 26 % du nombre de chasseurs entraîne automatiquement moins de retombées économiques pour les régions du Québec;

CONSIDÉRANT QU'un des sondages réalisés par le ministère de la Faune, des Forêts et des Parcs en 2018 révèle qu'environ 72 % des chasseurs sont favorables à l'introduction de mesures règlementaires interdisant la récolte d'un mâle de moins de trois pointes d'un côté du panache (**RTLB**);

CONSIDÉRANT QUE les experts et biologistes du Ministère ayant travaillé sur ce projet mentionnent, entre autres, que cette expérimentation de la restriction de la taille légale des bois chez le cerf de Virginie au Québec aura des résultats très positifs sur la qualité de la chasse, la clientèle des chasseurs, les populations de cerfs et sur le maintien d'une densité de cerfs biologiquement et socialement acceptable;

CONSIDÉRANT QUE le Ministre de la Faune, des Forêts et des Parcs a le pouvoir discrétionnaire selon le 3e alinéa de l'article 55 de la loi sur l'aménagement durable du territoire forestier (chap. a-18.1) d'inviter à la table de gestion intégrée des ressources et du territoire, toute personne ou tout organisme qu'il estime nécessaire ;

POUR CES MOTIFS,
Il est proposé par M. Carl Dubois et appuyé par M. Roger Gosselin et résolu unanimement des membres présents;

QUE la municipalité de Kinnear's Mills appuie l'organisme Unis Pour la Faune (**UPF**) et se joint à eux pour demander au ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) d'étendre l'expérimentation de la restriction de la taille légale des bois (**RTLB**) chez le cerf de Virginie sur l'ensemble du territoire Québécois.

QU'il soit inclus dans le plan de gestion actuel du cerf de Virginie (2020-2027) du MFFP d'autres mesures de gestion novatrices et adaptées aux particularités régionales. Les mesures préconisées par UPF, ont scientifiquement démontré qu'elles peuvent s'adapter aux différents types de territoire qu'ils soient agroforestier ou forestier et également s'appliquer aux différents niveaux de population de cerfs, qu'ils soient classifiés comme sous-optimal, optimal ou trop élevé.

QUE l'organisme Unis Pour la Faune (**UPF**) soit dorénavant appelé à participer et à collaborer à la Table de gestion intégrée des ressources et du territoire.

ADOPTÉE

TRANSPORT

2021-050 PROGRAMME D'AIDE À L'ENTRETIEN DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL

ATTENDU QUE le ministère des Transports a versé une compensation de 164 123 $ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2020;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la municipalité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Richard Dubois et appuyé par M. Robert Sanfaçon et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité de Kinnear's Mills informe le ministère des Transports, via les états financiers se terminant au 31 décembre 2020, de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier.

SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

2021-051 AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 502 SUR LES COUCHES LAVABLES.

AVIS DE MOTION est donné par M. Roger Gosselin et appuyé par M. James Allan et résolu à l'unanimité des conseillers présents qu'à une séance subséquente, le conseil de la municipalité de Kinnear's Mills adoptera le règlement 502 sur les couches lavables.

De plus, afin de préciser la portée du présent avis de motion et de dispenser le conseil de la lecture dudit règlement lors de son adoption, une copie du projet de règlement a été remise à tous les membres du conseil et il a été présenté par le maire.

2021-052 TRANSPORT ADAPTÉ – PÉRIODE DE VACCINATION

ATTENDU QU'll est possible pour les personnes de 80 ans et plus de se faire vacciner au Centre des congrès de Thetford;

ATTENDU QUE la vaccination pour les 70 ans et plus se fera dans les prochaines semaines;

Il est proposé par M. Robert Sanfaçon et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'offrir le remboursement des frais de transport pour les citoyens de Kinnear's Mills de 70 ans et plus du Transport adapté de la région de Thetford. Le citoyen doit céduler lui-même sa date de rendez-vous et s'inscrire au transport adapté de la région de Thetford. La municipalité remboursera sur preuve de facture.

AMÉNAGEMENT ET URBANISME

2021-053 **VENTES AUX ENCHÈRES – DÉPÔT D'UNE OFFRE D'ACHAT POUR LE LOT NUMÉRO 4 913 573**

ATTENDU l'appel de proposition en regard des quatre (4) terrains résidentiels situés sur Place Harriet-Wilson;

ATTENDU la réception de l'offre en regard au terrain sur Place Harriet-Wilson et ce, dans le délai imparti, à savoir :

Madame Kim McCrea
Monsieur Jean-Christophe Keays

Lot résidentiel aux enchères : 4 913 573 ayant l'adresse d'immeuble suivante : 125, Place Harriet-Wilson

Montant offert : 1 $

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Richard Dubois et appuyé par M. Roger Gosselin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'offre énumérée ci-dessus soit acceptée.

QUE le tout soit conforme aux conditions stipulées dans l'avis public et le formulaire en regard de cet appel de propositions pour la vente desdits terrains et de la résolution 2021-036.

QUE la vente du terrain soit faite sans garantie légale et que les frais de notaire et/ou d'arpenteur si requis soient à la charge de l'acheteur.

QUE le maire et/ou la directrice générale/secrétaire-trésorière soient autorisé, et ils le sont par les présentes, à signer pour et au nom de la Municipalité de Kinnear's Mills l'acte notarié ou tout autre document à l'égard de cette vente.

ADOPTÉE

2021-054 **VENTE AUX ENCHÈRES- FERMETURE DE LA PÉRIODE**

Proposé par M. Richard Dubois et appuyé par M. Roger Gosselin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité de Kinnear's Mills ordonne que la période de vente aux enchères soit fermée.

2021-055 **ACHAT DE L'IMMEUBLE APPARTENANT À 9137-2920 QUÉBEC INC. REPRÉSENTÉ PAR MONSIEUR YVES CROTEAU**

ATTENDU QUE la municipalité désire acquérir l'immeuble situé au 330, rue des Fondateurs, Kinnear's Mills et appartenant à 9137-2920 QUÉBEC INC (V.R. Plaisance) et représenté par M. Yves Croteau, président;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Richard Dubois et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'acheter ledit immeuble situé sur le lot numéro 4 913 230 « tel que montré sur le plan en annexe A » appartenant à **9137-2920 QUÉBEC INC** pour le montant de 160 000 $, et ce, sous la condition suivante :

QUE les frais d'arpentage et de notaire soient payés par la municipalité;

QUE M. Paul Vachon, maire et/ou Mme Claudette Perreault, directrice générale/secrétaire trésorière soient autorisés, et ils le sont par les présentes, à signer tous les documents requis dans cet achat.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Selon l'avis public concernant les séances à huis clos, les citoyens ont été invités à faire parvenir leurs questions par courriel ou déposer au bureau municipal.

DIVERS

Une formation zoom sur le traitement de surface sera disponible le 9 mars prochain par la compagnie Bourget et les personnes suivantes seront présentes :

MM. Roger Gosselin, Robert Sanfaçon, Carl Dubois, David Hogan et Claudette Perreault.

2021-056 **DEMANDE D'AUTORISATION POUR LE GARDIENNAGE DE POULES ET COQS À CHAIR DANS LE PÉRIMÈTRE URBAIN**

ATTENDU QUE nous avons reçu une demande d'une citoyenne pour garder 6 poules à sa résidence située dans le périmètre urbain;

ATTENDU QUE nous avons reçu une demande d'un citoyen pour garder environ 30 coqs à chair à sa résidence située dans le périmètre urbain;

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la garde des poules et des coqs à chair dans le périmètre urbain.

M. Roger Gosselin nous informe que pour ceux qui en ont fait la demande, les chemins de cabanes à sucre seront ouverts d'ici le 12 mars prochain.

M. Roger Gosselin nous informe qu'une demande de subvention a été envoyée à la caisse populaire pour l'achat des pinces de désincarcération pour le service incendie. M. Vachon ajoute que le bureau de la députée provinciale, Madame Isabelle Lecours, devrait également ajouter un montant afin de couvrir l'achat.

2021-057 **LEVÉE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour étant épuisé, il est résolu à l'unanimité des conseillers de lever la séance à 20 h 45.

Signé
Paul Vachon, maire

Signé
Claudette Perreault, directrice générale
et secrétaire-trésorière

Je, Paul Vachon, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Paul Vachon
Maire

ANNEXE A

MATRICULE 3720-05-0037 – LOT 4 913 230
330, RUE DES FONDATEURS

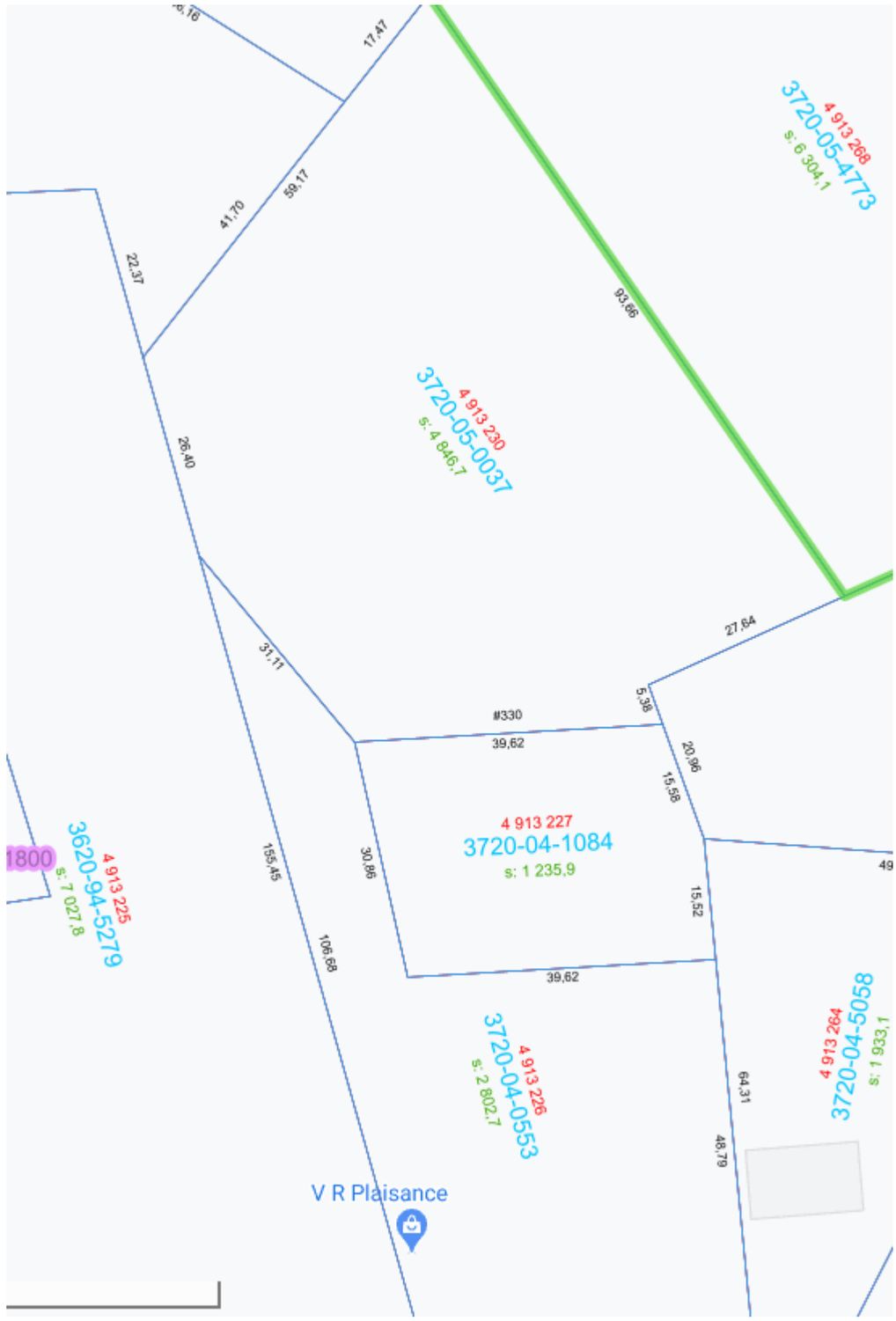
17,47
59,17
41,70
22,37
26,40
93,66
4 913 268
3720-05-4773
s: 6 304,1
4 913 230
3720-05-0037
s: 4 846,7
31,11
27,84
5,38
#330
39,62
20,96
15,58
4 913 227
3720-04-1084
s: 1 235,9
15,52
30,86
155,45
106,68
39,62
1800
4 913 225
3620-94-5279
s: 7 027,8
4 913 226
3720-04-0553
s: 2 802,7
64,31
48,79
4 913 264
3720-04-5058
s: 1 933,1
V R Plaisance